Collectif pour un Québec sans pauvreté
165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9
Téléphone : (418) 525-0040 Télécopieur : (418) 525-0740
collectif@pauvrete.qc.ca www.pauvrete.qc.ca

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Projet de règlement à l'aide sociale

Un pari insensé et indécent

Québec, 7 mars 2013 – À la suite de sa rencontre, ce matin, avec la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, madame Agnès Maltais, le Collectif pour un Québec sans pauvreté est consterné du fait que, malgré les multiples failles du raisonnement sous-jacent au projet de règlement déposé, la ministre continue d'en faire la promotion. Son pari de « n'échapper personne », pris sur la santé et la dignité des plus pauvres, est insensé et indécent.

Le pari de la ministre tient sur une conception dépassée, celle de l'incitation au travail, qui consiste à maintenir les prestations les plus basses possible pour motiver les gens à retourner en emploi. Pourtant, la réalité québécoise montre l'inverse. « Dans les dernières années, ce sont les familles qui ont le plus quitté l'aide sociale grâce à l'augmentation – et non la diminution – de leurs revenus. C'est lorsqu'on s'approche ou qu'on atteint la couverture des besoins de base qu'il est véritablement possible de sortir la tête de l'eau et d'entreprendre un retour aux études ou au travail », d'insister M. Petitclerc.

Lors de la rencontre, le Collectif a exigé de la ministre qu'elle abandonne, tout simplement, les éléments du projet de règlement qui portent sur les contraintes temporaires à l'emploi. En lieu et place, il serait possible de maintenir les prestations au même niveau et d'utiliser la marge de manœuvre financière que s'est donnée la ministre pour offrir un supplément aux personnes qui participeraient à des mesures d'employabilité. « La ministre peut, à des coûts comparables, parvenir à ses fins sans jouer avec la santé et la dignité des personnes assistées sociales », d'affirmer M. Petitclerc.

Le Collectif entend donc poursuivre ses moyens de pression jusqu'à ce la ministre laisse tomber son pari.

- 30 -

Informations :
Martin Michaud, responsable des communications, (418) 254-7238